

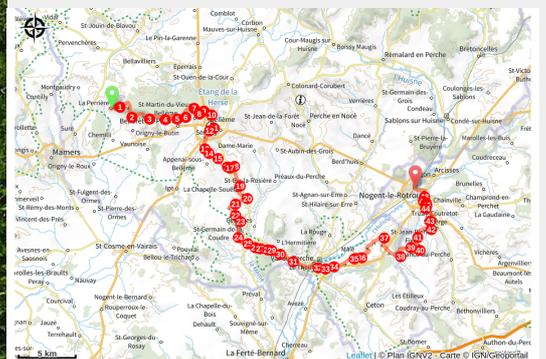
Tour des Collines du Perche à VTT : de La Perrière à Nogent-le-Rotrou (par Bellême)



CC des Collines du Perche Normand



Village de la Perrière dans le Perche (Tourisme 61)



Cette étape par Bellême, vous fera longer la Forêt de Bellême jusqu'à atteindre l'un des fleurons du Perche ornais, Bellême, que vous ne manquerez pas de visiter. Puis la trace reprend une direction sud pour passer à La-Chapelle-Souëf puis Saint-Germain-de-la-Coudre.

Partant de Saint-Germain-de-la-Coudre, vous traverserez d'abord le Bois de la Bretèche situé sur un plateau sur la rive gauche de l'Huisne que vous franchirez au Theil. Le tracé, riche en panoramas, vous amènera à Nogent-le-Rotrou au pied du Château Saint-Jean. Il ne vous restera plus alors que la traversée des quartiers historiques du Pâté.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Longueur : 59.4 km

Dénivelé positif : 964 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Panorama et paysages, Petites Cités de Caractère®

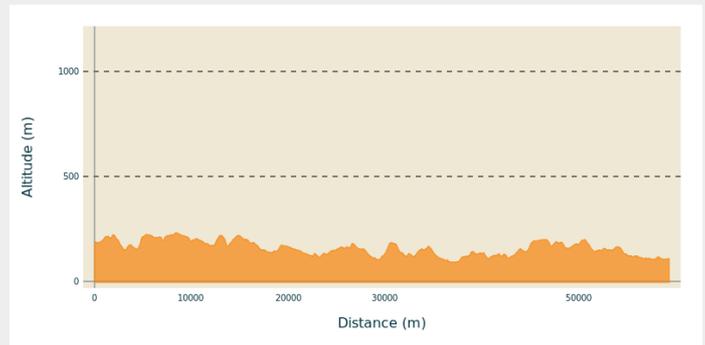
Itinéraire

Départ : La Perrière

Arrivée : Gare SNCF, Nogent-le-Rotrou

Balisage : ➤ VTT

Profil altimétrique



Altitude min 92 m Altitude max 232 m

Suivre le GR®22, prendre la petite rue vers le Nord entre la mairie et la terrasse du Relais d'Horbé. Continuer sur 100 mètres et prendre la première petite route à droite qui devient ensuite chemin de terre. Beau point de vue à gauche sur la campagne de La Perrière et en face sur le Château de Montimer et son pigeonnier au premier plan (XVe siècle).

1. Au bout du chemin, prendre la route tout droit en face, et 100 m plus loin, la D210 direction Bellavilliers. Longer le Château de Montimer et 250 m plus loin prendre un petit chemin à droite en lisière de forêt. Le suivre sur 500 m jusqu'à une ligne forestière qu'on prend à droite pour remonter jusqu'au Rond de Montimer. Traverser la petite route goudronnée et prendre en face vers le Chêne de l'École, arbre remarquable qu'on verra sur la gauche 700 m plus loin. Continuer tout droit sur 150 m.
2. Au carrefour, prendre à gauche le chemin barré. La marque 169 est à votre gauche. Après environ 1,5 km sur cette route empierrée, au sortir de la parcelle 165, on croise la Route Forestière de L'Hôtel au Franc.
3. C'est à cet endroit que l'autre variante de l'étape 7 du Tour des Collines du Perche, celle qui passe par Igé, tourne à droite et emprunte un petit chemin qui monte fortement, tandis que vous poursuivrez sur la variante de Bellême, en continuant de suivre le GR®22 sur la large allée forestière qui monte sur la gauche. Suivre le GR®22 sur 2,5 km environ jusqu'à la Route Forestière du Carrouge. Face à la parcelle 160, prendre donc à gauche puis aussitôt à droite entre les parcelles 159 et 160. 750 m plus loin, à la route, à droite puis à tout de suite à gauche entre les parcelles 136 et 137. Au bout de 500 m, par un nouvel droite/gauche, continuer tout droit en traversant la Route Forestière du Pâty.
4. Poursuivre sur 1 km à travers bois puis en lisière de forêt jusqu'à la Route Forestière du Carrouge que l'on atteint après la traversée d'un creux prononcé.
5. Poursuivre sur le GR®22.
6. Prendre la route Forestière Neuve de l'Hôtel Chappey. A la fin de cette route, prendre à droite.
7. Au carrefour de chemin, prendre à droite puis quitter le GR22.
8. Au lieu-dit La Bruyère, prendre à gauche, puis le chemin à droite.
9. Au bout du chemin, prendre à droite et poursuivre tout droit jusqu'au lieu-dit Plaisance.

10. A Plaisance, pendre à gauche, passer par le Moulin Neuf, puis tourner à gauche vers Bellême.
11. Poursuivre à droite, Boulevard Bansard des Bois. En face du bassin aux cygnes, traverser et prendre la petite rue qui passe derrière l'Office du Tourisme et qui descend vers la Chapelle Saint-Santin. Au carrefour, descendre à gauche dos au tunnel.
Si vous désirez jouir d'un beau panorama sur la plaine qui s'étend au pied de Bellême, vous prendrez la Rue des Quatre Vents à votre gauche. Cette rue contourne la butte de Saint-Santin. En vous engageant sur les chemins de droite, vous serez rapidement ramenés à l'itinéraire direct.
12. Partir au Sud, toujours suivre le chemin de la plus grande pente. Passer le Val et les Sablons. Suivre ensuite le sentier creux tout droit. Traverser un premier carrefour avec un chemin goudronné puis arriver au second carrefour.
13. Prendre sur la gauche le petit chemin goudronné (balisage Jaune circuit N°4). On suivra ce chemin balisé, jusqu'à la D285.
14. Prendre la D285 à droite, puis la première route immédiatement à gauche vers le lieu-dit Pavée. Passer devant un puits en forme de petite tour. Suivre la route qui tourne sur la droite. Quelques mètres plus loin, suivre le chemin caillouteux qui tourne bientôt à gauche. Poursuivre le chemin qui devient rapidement couvert. Profiter des beaux points de vue de tous côtés. Laisser sur la droite un premier chemin balisé et continuer tout droit sur 100 m environ.
15. Au croisement, ne pas continuer tout droit, mais prendre le chemin herbeux à droite longé par une belle et une longue haie. Au carrefour suivant continuer le chemin en face qui passe à proximité des sources de la Coudre.
16. 400m plus loin, à la Vallée Aubry, on atteint un court Chemin Privé d'environ 80 m (autorisation de passage aimablement accordée aux piétons et vététistes). À la D7, prudence, traverser immédiatement et cheminer sur 120 m sur la droite derrière la glissière de sécurité en béton.
17. Quitter la D7 par le chemin herbeux à gauche. 200 m plus loin, prendre le chemin creux qui monte sur la gauche.
18. A la clôture, prendre le chemin de droite qui descend le long de celle-ci et suivre tout droit ce très beau chemin en direction du sud sur 1km environ. Ce chemin, parfois de terre, parfois caillouteux, parfois goudronné, est bordé de trognons (souches vivantes de près de 2 mètres de haut, régulièrement étêtées pour la récolte de bois de chauffage, caractéristiques des haies du bocage Percheron). Il passe à proximité du lieu-dit Le Jarrier puis longe l'arrière du parc du Château des Feugerets. On peut aller voir à condition de faire un rapide aller-retour de 200 m, sur la route qui part sur la droite juste avant le début d'un haut mur d'enceinte en pierre. Ce long chemin rectiligne se termine finalement près d'un calvaire.
19. Continuer alors sur le chemin de droite qui redescend jusqu'à la D7 (prudence à l'entrée de La-Chapelle-Souëf. Traverser La-Chapelle-Souëf en suivant la D7 (prudence). Après être sorti du village, monter sur la gauche par la petite route goudronnée vers le lieu-dit La Galzandière.
20. Virer à droite et poursuivre tout droit sur le chemin herbu descendant avant de redescendre sur la D7. Traverser celle-ci vers Maison Lierrue, le Moulin neuf. Ensuite tourner à droite sur un petit chemin goudronné vers La Béraudière, puis La Mitière.
21. La route se transforme en sentier de terre, creux et ombragé. Après la Mitière, rejoindre le carrefour en T (point de convergence avec la variante qui passe par Igé).

22. Après la Mitière, rejoindre le carrefour en T (point de convergence avec la variante qui passe par Igé) Laisser La Billardière sur votre droite et continuer à gauche par un beau chemin creux bordé d'arbres. À la route, prendre à gauche sur 150 m, et au croisement suivant, la route à droite.
23. Au Chailloué, suivre le chemin goudronné sur la gauche vers La Pingauderie et continuer par le chemin qui devient terreux jusqu'à La Trouseminière.
24. Traverser le petit hameau et prendre le chemin qui monte à droite après la dernière maison (carrefour en T). On laisse passer un premier chemin qui monte à droite, puis un second et, 20 mètres après ce dernier, on prend le troisième chemin qui monte à droite. Attention, ne pas continuer naturellement tout droit par le chemin qui descend. Continuer sur ce chemin en direction du Grand Bois jusqu'à atteindre la D285.
25. Prendre à gauche la D285 sur 1,1 km, jusqu'au village de Saint-Germain-de-la-Coudre et profitez-en pour visiter la crypte de l'église.

À partir de l'Église Saint-Germain-d'Auxerre (crypte XIIIe siècle à voir avant de partir), à Saint-Germain-de-la-Coudre, descendre la Rue de l'Église vers la D7. Prendre à gauche sur la D7 que l'on suit sur 50m en direction de La-Chapelle-Souëf.

26. Prendre la première rue à droite (Rue de l'Ile) et traverser la rivière. Tourner à droite dans cette rue qui longe la rivière, puis nous conduit à une maison appelée La Ferté-Vidame que l'on n'aura pas de mal à ne pas confondre avec la ville et le château de Saint-Simon, situés bien plus au Nord du Perche. Au bout de cette rue, prendre à droite (le Beauchet) pour rejoindre la D107, puis suivre la D107 sur la gauche (**prudence**) et rejoindre le deuxième départ à droite.
27. Suivre à droite un chemin sous couvert végétal, le Clos Fontaine, sur 600m. Un passage avec pente très raide et escalier. Continuer tout droit jusqu'à la petite route que l'on traverse.
28. Prendre en face, le chemin de terre près du centre équestre des Moutonnières.
29. À l'étoile, poursuivre tout droit en laissant à droite la route de la Ronde de la Lune et faire environ 1km.
30. Poursuivre à droite presque à angle droit. Suivre cette belle allée forestière jusqu'au goudron. Prendre à gauche jusqu'au Hameau du Chêne Vert.
31. Traverser la D107 avec prudence pour prendre en face la petite route goudronnée de Mont Corbin. Suivre cette route qui prend un large virage sur la droite et devient un chemin de terre à partir de Bois le Roy. Continuer jusqu'à la D107.
32. Traverser de nouveau la D107 (prudence) et prendre la route de gauche qui passe devant le réservoir d'eau du Theil. Descendre vers Le Theil-sur-Huisne jusqu'à la D636, en profitant au passage de la vue sur le Theil et la vallée de l'Huisne.

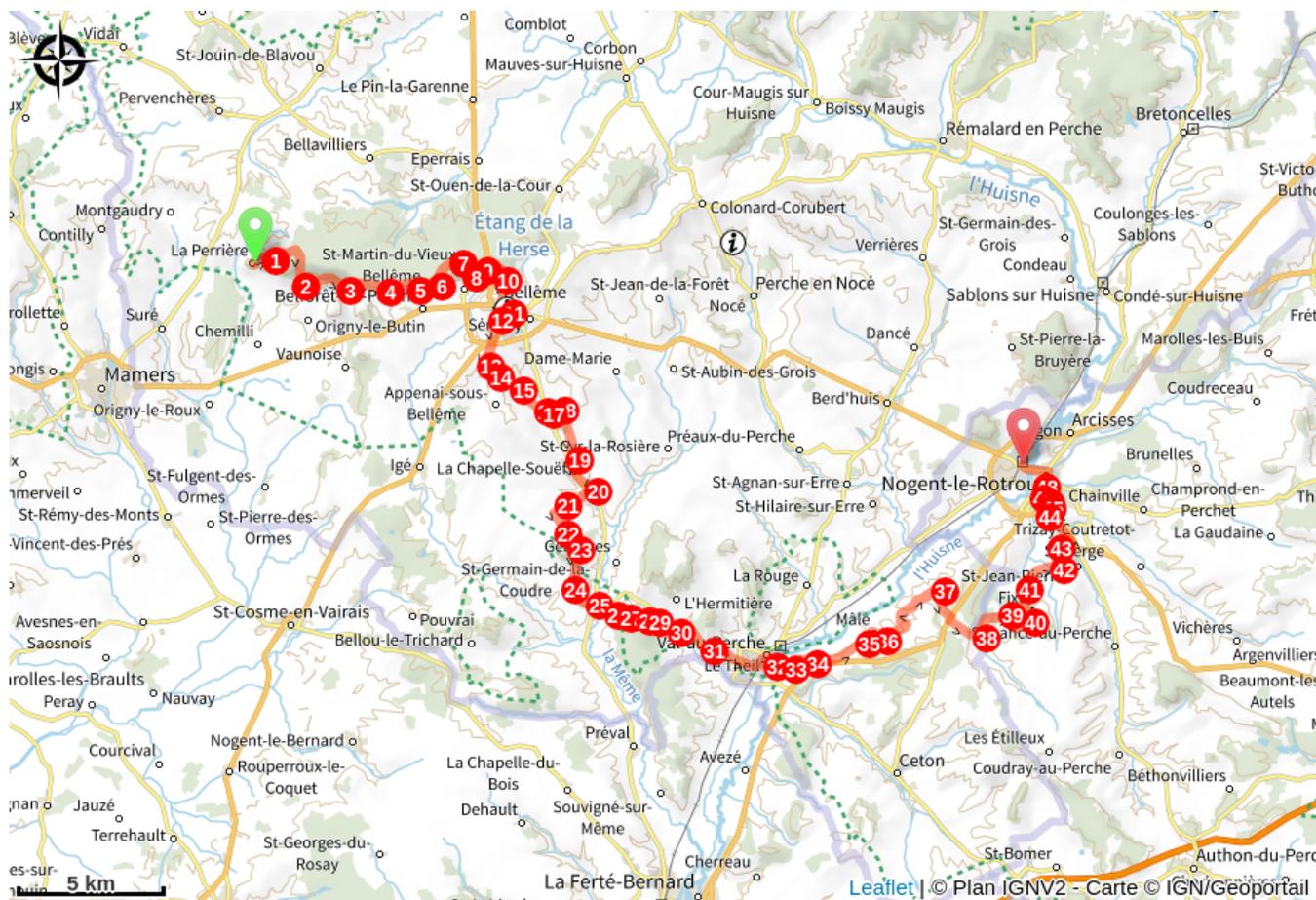
Dans le Theil, prendre à gauche la Rue des Ponts, et longer la voie de chemin de fer jusqu'au tunnel. Prendre à droite sous le tunnel, puis à gauche, la Rue de la Pêcherie, jusqu'à la D407 (Rue de la Vallée) que l'on prendra vers la droite pour traverser la rivière Huisne. Au passage, un coup d'œil sur une friche industrielle, les anciennes usines de papier à cigarettes Abadie, dont la cheminée est classée. Sortir du Theil.

33. Abandonner très vite la D407 pour lui préférer une petite route qui part sur la gauche.

34. À la fourche, prendre à gauche vers la Thibaudière, un corps de ferme abandonné. Suivre le chemin creux boisé qui monte par la droite de la Thibaudière jusqu'au goudron de la D288. Suivre celle-ci sur 200m par la gauche et rejoindre la première à droite (le Costier).
35. Tourner à droite, la route fait un large virage à gauche avant de monter à flanc de coteau. Monter jusqu'au Haut Queux, et suivre, toujours dans la même direction, un chemin boisé qui longe la propriété. Poursuivre celui-ci tout droit jusqu'à la Bellangerie, sur la commune de Mâle.
36. Prendre à droite une route goudronnée qui mène à la Place de l'Église de Mâle. Continuer à droite après l'Église Saint-Martin, sur la D288 que l'on retrouve ici. Longer le cimetière et poursuivre sur la D288 qui prend à gauche 100m après le cimetière (direction Nogent-le-Rotrou ; attention à ne pas continuer tout droit sur la D635).
37. Ici, 2 possibilités : Pour les plus courageux, prendre la boucle de Charabaux et ses chemins de terre en tournant sur le premier chemin à droite. Traverser une petite route et prendre en face vers le hameau Charabaux, pour finir par rejoindre à nouveau la D288 qu'on prendra vers la droite. Sinon, pour les plus pressés, continuer sur le goudron de la D288 jusqu'au chemin d'accès de la Cochetière (qu'on laisse sur la gauche) et continuer encore sur la D288, pour prendre le premier chemin de terre à droite.
38. Suivre ce charmant chemin creux boisé qui débouche sur la D923. Surtout, ne pas traverser immédiatement mais longer la haie jusqu'à l'emplacement aménagé pour les voitures et traverser ensuite en face avec précaution cette grande route de liaison nationale, pour atteindre la petite route de Bellevue/Les Clairets. Parcours commun VTT de la Jambette. Aux Clairets, suivre la route qui tourne sévèrement sur la gauche et contourne l'Abbaye des Clairets en longeant un grand mur, puis cette même route tourne à droite, face au portail d'accès à l'Abbaye. Continuer sur la D137.
39. Après un large virage sur la gauche, rejoindre le chemin qui part sur la gauche, en direction de la Hennerie. Le suivre jusqu'à l'orée du bois de la Haute Galaisière puis abandonner ce chemin pour suivre celui qui part sur la droite et qui longe la Hennerie par derrière. Arrivé à la Basse Galaisière, prendre à gauche sur la route goudronnée, jusqu'à la D13.
40. Tourner à droite sur la D13 que l'on suivra sur 700m environ. Prendre à gauche le Chemin du Chaillois. Longer la propriété du Chaillois et prendre le chemin qui part à gauche, derrière le Chaillois.
41. Ce chemin communal s'engage dans le Bois de Beausoleil. Le bois est privé et territoire de chasse pendant la saison (de novembre à février). Il est donc recommandé de rester sur le chemin communal et ne pas entrer dans les sous-bois privés. La chasse et la cueillette des champignons y sont interdits. À la sortie du bois de Beausoleil, continuer tout droit en laissant à gauche la Haie Godefroy.
42. Quitter le chemin et prendre la première route à droite que vous rencontrerez, puis immédiatement prendre la première à gauche. Suivre cette route D137.10 qui devient goudronnée à partir de l'Aumonerie. Passer le lieu-dit du Bout du Bois et poursuivre jusqu'à La Ménardière.
43. À la Ménardière, prendre à gauche. A Chatillon prendre à droite.
44. A la Trélaudière, prendre à droite vers la Vallée de la Ronne (parfois mal orthographiée « Rhône » sur les cartes de l'IGN notamment).
45. Au carrefour, prendre à gauche, la route de Souancé, pour contourner le château.

46. Prendre à gauche rue Bourg-le-Comte.
47. Prendre à droite rue Maute Lelasseux puis par l'allée au bout de celle-ci. Prendre ensuite droite l'avenue Georges Clémenceau.
48. Virer à droite, Rue Chaillou puis à gauche la Rue du Gouverneur et rejoindre la gare en suivant les panneaux directionnels.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir en randonnée, imprimer ou télécharger une version récente du tracé. En cas de modifications, toujours suivre le balisage sur le terrain.

Pas de problème de ravitaillement sur cette étape : commerces à La Perrière, Bellême (médecin, hôpital), Igé, Saint-Germain-de-la-Coude, Le Theil-sur-Huisne, Nogent-le-Rotrou où vous trouverez bien sûr des commerces, médecins, pharmaciens, et même un hôpital (à Nogent-le-Rotrou) et une gare SNCF (à Nogent - ligne TER Le Mans Paris-Montparnasse).

Le tracé emprunte majoritairement des parcours de randonnée pédestres ou VTT déjà existants. Il faut rester prudent lorsque vous longez ou traversez une route.

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Nocé - Courboyer, 61340 PERCHE-EN-NOCE

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://www.parc-naturel-perche.fr>



Office de Tourisme du Perche en Normandie - Bureau de Bellême

Boulevard Bansard des Bois, 61130 BELLÊME

sejour@perchenormand.fr

Tel : 02 33 73 09 69

<http://www.perchenormand.fr/tourisme>

